



SEV N°9

Le journal du Syndicat du personnel des transports



CRISE SANITAIRE

Pas de billets sans protection

Edito de Christian Fankhauser, vice-président SEV

▶ p. 3

Les annonces d'ouverture se succèdent désormais à un rythme effréné. Pour le personnel des transports, les défis sont multiples. Je me concentrerai sur deux aspects : les enjeux des entreprises à vocation touristique et la vente des billets par les conducteurs et conductrices de bus.

Dans le secteur touristique, l'inquiétude est principalement liée aux pertes financières. Avec une capacité d'accueil réduite de moitié dans les bateaux sans transport régional de voyageurs et des restrictions pour la gastronomie, les pertes financières guettent. Le chômage partiel est certes une bouée de sauvetage bienvenue, elle impacte hélas les revenus, même si nous avons pu limiter les dégâts dans de nombreuses entreprises.

Le second souci est tout aussi

problématique, puisque depuis le 19 juin, la vente de billets dans les bus par le personnel roulant est à nouveau possible.

Chaque entreprise de transport peut décider de sa réintroduction. Vu les baisses de recettes pour elles depuis le début de la crise sanitaire, il est évident que la plupart d'entre elles vont faire ce choix. Et si la reprise des affaires est bien sûr une nécessité pour des questions financières, pas question de sacrifier la santé du personnel sur l'autel de considérations économiques.

La protection de la santé du personnel est en effet du ressort des employeurs. Malgré les informations encourageantes relatives à l'évolution de la pandémie de coronavirus, il n'est pas envisageable que les conducteurs et conductrices de bus aient à prendre des risques.

Cette revendication qui est la nô-

tre depuis le début de la crise reste d'actualité et nous ne transigerons pas avec elle.

Concrètement, pour que la vente de billets puisse avoir lieu dans les véhicules, la protection passe prioritairement par la pose d'une vitre en plexiglas qui sépare la cabine de conduite des usagers et usagères. C'est actuellement la plus sûre des protections, même si elle n'est pas la plus simple à appliquer. Plusieurs entreprises du pays ont déjà fait ce choix. Le port du masque ne saurait être une solution. Il n'est pas du tout adapté au personnel de conduite.

Or, sans de sérieuses garanties, nous n'accepterons pas la vente de billets par le personnel roulant, ni l'ouverture de la porte avant des véhicules ou l'accès à la première rangée de sièges derrière la cabine de conduite.

Un point c'est tout.

Cleaning 4.0

Voilà à quoi ressemble le nettoyage du futur aux CFF

2

Swissport

Négociation des CCT et du plan social: SEV-GATA se renforce syndicalement

5

SEV sur le terrain

Rappel des avantages collectifs et individuels d'adhérer au SEV

6 et 7

Initiative UDC: campagne USS relancée

L'USS relance la campagne contre l'initiative de résiliation soumise au peuple le 27 septembre. « La situation des travailleuses et travailleurs en Suisse est extrêmement tendue. Dans ce contexte, l'initiative de résiliation de l'UDC ne ferait que nuire à toutes les personnes qui travaillent en Suisse, et mettre en danger des protections qui ont fait leurs preuves. » C'est ce que l'USS a souligné lundi, lors d'une conférence de presse aux côtés de la conseillère fédérale Karin Keller-Suter. « Aujourd'hui, la Suisse a le système de protection des salaires le plus efficace d'Europe. Un salaire suisse pour rémunérer tout travail effectué en Suisse : ce principe est plus important que jamais, car la crise du coronavirus met sous pression les conditions de travail. L'initiative de l'UDC remet en question les droits des travailleuses et des travailleurs, et créerait de l'insécurité en matière de conditions de travail et de séjour. » www.salaires-emplois.ch

Changement d'exploitant: accord trouvé

Au changement d'horaire le 13.12.2020, la Südostbahn (SOB) reprendra l'exploitation de la ligne de faite du Gothard. Afin que tous les mécaniciens de locomotive CFF puissent conserver Erstfeld comme lieu de service, la SOB et les CFF créent un pool de production à Erstfeld dès le changement d'horaire. Ainsi, les mécaniciens CFF pourront continuer à utiliser leurs multiples compétences lors de divers engagements, également pour le trafic grandes lignes – et l'employeur a tout à y gagner. Grâce à ce pool et au regroupement du personnel des locs CFF et SOB, le nombre de places de travail est maintenu pour l'instant pour le personnel des locs CFF à Erstfeld. La SOB sera responsable de la planification pour l'ensemble du personnel des locs à Erstfeld. Les mécaniciens CFF conservent toutefois leur contrat de travail aux CFF.

«CLEANING 4.0» DES CFF

Le numérique pour le nettoyage du futur

Elisa Lanthaler
elisa.lanthaler@sev-online.ch

La pression sur le temps et les coûts augmente constamment et les changements dans l'exploitation interviennent de plus en plus à court terme, en conséquence le nettoyage doit se faire à l'avenir de manière plus «ciblée sur les besoins», avec le soutien des moyens digitaux. Pour comprendre ce que cela signifie, nous avons examiné de plus près le projet «Cleaning 4.0» des CFF.

Le team de nettoyage est sur le quai à Bienne, prêt à intervenir. Sur l'écran du smartphone l'état du train s'affiche en rouge, orange ou vert. Les WC doivent être nettoyés, les poubelles sont OK, il serait nécessaire de passer l'aspirateur... Les nettoyeurs donnent des priorités aux tâches et se les répartissent, et se préparent à entrer en action dans le train qui arrive. «L'objectif est de nettoyer là où l'impact est le plus grand pour la clientèle», explique Tobias Strahm, chef du projet CFF «Cleaning 4.0».

La concurrence exercée par les entreprises privées est extrêmement élevée dans le domaine du nettoyage, ce qui augmente la pression. C'est pourquoi il a fallu serrer toujours un peu plus la vis durant les dernières années. Les teams de cleaning doivent travailler dans des laps de temps toujours plus restreints. « Cette tendance à «presser le citron» n'est pas viable sur la durée et cette situation est à la base de notre projet », souligne Tobias Strahm. «Cleaning 4.0» a pour but d'augmenter la qualité et l'efficacité du nettoyage. Pour cela, le projet aspire à un nettoyage plus ciblé sur les besoins, donc plus flexible, grâce à l'utilisation d'outils numériques.

Jusqu'ici, les tâches de nettoyage étaient déterminées dans le cadre d'une planification annuelle fixe. En bref les choses étaient présentées ainsi: à la gare A le train X doit être nettoyé, et à la gare B le train Y. Avec ces tours de service rigides, il n'était pas possible de réagir en cas de perturbation ou de changement à court terme au niveau de l'exploitation. Par exemple: s'il y avait un changement de circulation entre la gare A et la gare B, donc si par exemple à cause d'une perturbation le train X devait remplacer le train Y sur un prochain tronçon, alors un des deux trains était nettoyé deux fois et l'autre pas du tout pendant 48 heures dans le pire des cas. « Avec «Cleaning 4.0» une telle situation peut être évitée à l'avenir », précise Tobias Strahm.

Par une app sur leur smartphone, les nettoyeurs et nettoyeuses reçoivent en temps réel toutes les informations concernant le train qui entre en gare et l'état dans lequel il se trouve.



L'équipe peut alors décider elle-même quels travaux doivent être effectués en priorité sur quels trains, durant le temps à disposition.

Un autre objectif est de conserver à l'avenir dans les trains un niveau de propreté constamment élevé durant toute la journée. Jusqu'ici on faisait les grands nettoyages la nuit et la journée on se contentait de nettoyer les WC et de vider les poubelles, à cause du manque de temps. Maintenant les tâches nécessaires sont effectuées en tout temps, ce qui amène de meilleurs résultats pour la clientèle. Si par exemple à la dernière gare toutes les poubelles ont déjà été vidées, après la première vague de pendulaires le matin on peut maintenant aussi nettoyer les miettes de croissants ou les fenêtres sales.

Mieux vaut nettoyer bien et à fond

À la gare de Bienne, le team cleaning a le temps, en plus de nettoyer les WC, les poubelles et les mains courantes, de passer l'aspirateur par terre et sur les sièges. «C'est notre credo: mieux vaut ne pas tout faire mais faire ce que l'on fait à fond, en mettant un point d'honneur sur la qualité, afin que le feu vert donné soit vert à 100% », explique Tobias Strahm, tout en inscrivant avant de descendre ce qui a été nettoyé dans les différentes voitures de son train.

L'état des trains qui apparaît en rouge, orange ou vert dépend de ce que le team cleaning de la gare précédente a inscrit sur l'app et du nombre de kilomètres roulés depuis le dernier nettoyage. Aux heures de pointe ou la nuit quand les gens sont de sortie, on tient compte du fait qu'il puisse y avoir un degré de saleté plus élevé. En outre, les remarques des clients sur la «Repair and Clean App» sont également signalées. Une autre source de données pourrait être constituée par les notifications des capteurs, par exemple sur le niveau d'eau dans les WC. Mais «ceci est encore de la musique d'avenir», estime Tobias Strahm.

Le projet mise sur la «qualité mesurée à l'aide de clients test» (QMT) qui jugent de la propreté

dans les trains au moyen de checklists. «Si les résultats sont bons, alors la satisfaction de la clientèle également devrait être bonne», explique le chef de projet CFF.

«Cleaning 4.0» a été testé déjà dans plusieurs endroits et s'étend de plus en plus, d'ici la fin de l'année il sera dans toute la Suisse. L'importance est donnée à une bonne introduction et à un accompagnement adéquat de tout le personnel et des chefs de team et d'équipes. «Notre projet se veut souple: nous avançons pas à pas et prenons acte des feedbacks, ce qui nous permet d'en prendre de la graine», poursuit Tobias Strahm.

Les retours du personnel démontrent que la nouvelle manière de travailler du team permet d'en rapprocher les membres. Les jeunes qui s'en sortent mieux avec la digitalisation peuvent jouer le rôle de «super-utilisateur» et soutenir leurs collègues. Un autre avantage: grâce à une plus grande variété dans les activités, le travail est plus intéressant et cela agit positivement sur la santé.

Mais il y a aussi des réticences: les CFF ne pourraient-ils pas «surveiller» leur personnel par le biais de l'app? Tobias Strahm affirme que non: «Les données de l'app ne sont pas utilisées pour l'évaluation du personnel et aucune donnée sur les personnes n'est enregistrée. Ceci amènerait de fausses motivations au sein du personnel et la direction. Il s'agit uniquement d'agir de manière optimale pour la clientèle.» Le secrétaire syndical SEV Christoph Geissbühler se réjouit que le projet prenne au sérieux les soucis et les besoins des nettoyeurs et nettoyeuses. «C'est enfin un projet qui n'est pas développé dans des bureaux mais qui essaie de comprendre la réalité du terrain.» Le SEV va néanmoins observer de manière critique «Cleaning 4.0»: «Nous nous demandons en particulier où vont les bénéfices réalisés au niveau de l'efficacité. Il n'est pas acceptable que seuls les CFF en profitent. D'autant plus que les conditions de travail dans le nettoyage restent précaires. Une partie du bénéfice doit ainsi être répercutée au personnel.»

CORONAVIRUS

Les bateaux à l'eau



Deux bateaux à vapeur naviguent actuellement pour la SGV, ils seront trois dès juillet sur le Lac des Quatre-Cantons.

Markus Fischer
markus.fischer@sev-online.ch

Depuis le 6 juin, les courses touristiques sont à nouveau autorisées dans le respect du concept de protection, et les compagnies de navigation ainsi que les remontées mécaniques ont pu débiter leur saison d'été. Une bonne nouvelle pour les employé-e-s dont nombre d'entre eux ont subi des pertes salariales à cause du chômage partiel.

«Dans le domaine de la navigation, durant les dernières semaines le thème des RHT occupait la première place», explique le secrétaire syndical Michael Buletti, responsable de la branche navigation au SEV. «Très peu de lignes de bateaux sont des services commandés pour lesquels les pouvoirs publics versent des subventions. En conséquence, beaucoup d'entreprises ont fait des demandes de chômage partiel et les cantons ont eu tôt fait de les accepter. Ceci a permis aux com-

panies de minimiser les pertes dues à l'ouverture tardive de la saison d'été et aux mesures de protection qui restent en vigueur. Le SEV a essayé de régler la question du versement du salaire durant le chômage partiel de manière un peu plus avantageuse que ce qui est prévu par la loi. Dans beaucoup d'endroits nous y sommes parvenus mais toutefois, pas partout.»

Par exemple pour le personnel de navigation BLS sur les lacs de Thoune et de Brienz, le SEV a pu obtenir pour avril le versement du plein salaire avec indemnités, et en mai 90 % du salaire avec indemnités puis, pour juin, 90 % du salaire sans indemnités. «La réduction salariale ne s'applique qu'aux jours de travail effectivement supprimés, ce qui représente moins de 10% pour la plupart des collègues car ils ont pu continuer à travailler certains jours sur le chantier naval ou au nettoyage des trains BLS», précise Michael Buletti.

La Société de navigation du Lac de Biemme (SNLB) a versé à tous les

pleins salaires durant le mois d'avril car durant ce mois, il y avait encore beaucoup à faire sur le chantier naval. Mais depuis mai, la BSG n'a versé plus que les 80% réglementaires pour le chômage partiel. D'autres collègues engagés sur le Lac de Constance, le Lac Majeur ou le Lac Inférieur et le Rhin n'ont jamais reçu plus. A la Compagnie du Lac des Quatre-Cantons (SGV), le SEV a pu obtenir le versement de 90% des salaires pour avril, mai et juin. La plupart du personnel navigant de la SGV était au chômage partiel.



Le SEV s'engage pour le personnel navigant. Notre vidéo sur notre canal FB.

La Compagnie de navigation sur le lac de Zurich (ZSG) a continué de verser les pleins salaires, comme toutes les entreprises de la zone tarifaire zurichoise, toutefois aucune indemnité n'a été versée pour les services non accomplis. Une partie du per-

sonnel ZSG a effectué d'autres tâches sur le chantier naval en plus des habituels travaux d'entretien des bateaux.

«D'autres thèmes prioritaires pour le SEV sont la protection de la santé du personnel et le maintien des places de travail», poursuit Michael Buletti. «Le personnel doit porter le masque sur les bateaux partout où il est en contact avec la clientèle, même si ceci n'est pas très agréable», ajoute Michael Buletti. «Mais les collègues savent qu'ils ont une fonction exemplaire vis-à-vis des passagers et ils espèrent que ces derniers appliqueront les recommandations en ce qui concerne le port du masque lorsqu'il n'est pas possible de maintenir la distance sociale.»

Pour Michael Buletti, il est important que les entreprises n'engagent les personnes à risque que là où elles ne sont pas exposées au virus, par exemple dans la vente derrière une vitre en plexiglas. «Ses» entreprises, BLS et la SNLB, semblent tenir compte de la protection des personnes à risque.

«Les personnes à risque parmi le personnel de la navigation doivent être protégées parfois aussi vis-à-vis d'elles-mêmes car elles aiment leur profession par-dessus tout et veulent à tout prix retourner sur le lac», précise le secrétaire syndical Toni Feuz, responsable de la section SEV VPT SGV. Sur les bateaux, le nombre de passagers doit être réduit de 50% hormis pour ce qui concerne les prestations de transport régional des voyageurs. La limite des courses touristiques n'a pas représenté de problème à la BSG durant la première semaine d'exploitation car le temps n'était pas au beau fixe, mais sur certaines courses de la SGV les 50% de capacité ont déjà été atteints. Afin de ne pas devoir refuser des passagers en cas de beaux temps, plusieurs entreprises ont prévu des «bateaux de piquet».

Avec la limitation des passagers, la rentabilité des courses spéciales risque aussi de souffrir. Pour la gastronomie à bord ce sont les directives de Gastrosuisse qui sont appliquées.



Les couples de même sexe doivent pouvoir s'unir. Ainsi en a décidé le Conseil national lors de sa session d'été contre la minorité conservatrice de droite. La Chambre basse a en outre approuvé par 124 voix contre 72 le don de sperme pour les couples lesbiens déjà en vigueur pour les couples hétérosexuels. C'était l'aspect le plus controversé du projet «Mariage pour tous» qui découle d'une initiative parlementaire des Verts libéraux en 2013. La balle est désormais dans le camp du Conseil des Etats. En cas d'acceptation, un référendum est d'ores et déjà en vue du côté de l'UDF.

L'Union syndicale suisse poursuit sa lutte contre les licenciements et la précarité. Le SEV soutient évidemment la démarche. Signe en ligne un appel pour une sortie de crise solidaire.



Pour signer en ligne:
www.sortie-de-crise-solidaire.ch/

La Confédération garantit aux entreprises 60 milliards de fr. d'aides et pourtant le chômage augmente massivement. C'est inacceptable. Nous demandons que les salaires jusqu'à 5000 francs net soient entièrement compensés.



GIORGIO TUTI répond

Plus jamais Schwarzenbach!

Quelles leçons faut-il tirer de l'initiative Schwarzenbach?

Il y a 50 ans j'avais 6 ans. Le dimanche 7 juin 1970 j'étais assis devant la télévision avec mes parents et mes grands-parents. Tout le monde était très nerveux et moi aussi car je savais que si le Monsieur avec de drôles de lunettes gagnait, je devrais partir. Le soir même je devrais dire adieu à tous mes copains et copines et je devrais quitter la Suisse. Ce sont mes souvenirs de ce fameux dimanche et ils me font froid dans le dos. Même encore aujourd'hui. Le Monsieur avec les drôles de lunettes s'appelait Schwarzenbach. Si son initiative «contre l'emprise étrangère» avait été acceptée par le peuple suisse, plus de 300 000 étrangers et étrangères auraient dû quitter le pays.

Schwarzenbach a alors joué avec la peur des gens de voir augmenter le taux de chômage, et le vœu de beaucoup de Suisses de sécuriser les places de travail et d'avoir des salaires acceptables. Selon lui, il suffisait de jeter dehors hommes, femmes et enfants sans passeport à croix blanche, et le problème était réglé! Et au lieu de mettre au pilori les véritables cou-

pables de ces conditions de travail et d'engagement précaires, on a rendu responsable les étrangères et les étrangers.

Depuis, certaines choses ont changé. Le statut de saisonnier qui était inhumain a été supprimé et grâce à l'introduction de la libre circulation des personnes, les droits des travailleuses et travailleurs ont été renforcés pour tous, indépendamment de leur origine.

Et maintenant, est-ce que tout va bien? Et bien non, rien ne va plus! Car l'UDC a repris le rôle du Parti de l'Action nationale de Schwarzenbach, de même que ses objectifs. L'UDC prône un retour à une politique de contingentement discriminatoire, de préférence en réintroduisant le statut de saisonnier, afin de pouvoir faire pression sur les salaires, de supprimer les conventions collectives de travail et d'affaiblir les syndicats. Le 27 septembre nous voterons sur l'initiative «de résiliation». En disant clairement NON, affichons notre volonté d'éviter une réintroduction de la politique de Schwarzenbach!

Giorgio Tuti préside le SEV. As-tu des questions? Ecris-nous à journal@sev-online.ch.

COMITÉ SEV

Le Congrès du SEV 2021 sur un jour au lieu de deux

Vivian Bologna Le comité SEV s'est réuni pour la dernière fois avant la pause estivale. La crise sanitaire figurait au menu de cette séance. Concernant la crise, le président du SEV Giorgio Tuti a rappelé la ligne du SEV pour la suite, avec les difficultés financières qui touchent les entreprises de transport, en particulier celles qui sont actives dans le tourisme qui dépendent de la reprise économique nationale et au-delà des frontières: «L'objectif principal est le maintien des emplois, des conditions de travail et le paiement des salaires. Les conséquences de la crise ne doivent pas être payées par le personnel.»

A moyen terme, les inquiétudes du comité concernent d'éventuelles volontés d'entreprises de (re)négocier des conventions collectives de travail pour tenter de les détériorer. «Il est évident que nous bayerons de telles idées», rassure Giorgio Tuti.

Rapport très positif de la Commission de gestion

Le comité SEV a aussi pris connaissance du rapport de la Commission de gestion pour 2019. Son président Urs Frank s'est dit satisfait que la nouvelle direction syndicale forme déjà un team rôdé qui fonctionne bien, après si peu de temps. La CG tient aussi à remercier Manuel Avallone, vice-président sortant, pour son profond engagement en faveur des membres SEV. La CG

loue aussi l'organisation exemplaire et la qualité des activités du centenaire et l'engagement du personnel. Elle constate aussi que le comité fonctionne bien. La CG recommande par ailleurs de modifier le rythme du Congrès. Un espacement de quatre ans entre les congrès serait bienvenu. D'une part afin d'avoir réellement le temps de mettre en application les décisions du Congrès, d'autre part aussi pour des raisons financières. Concernant les commissions, la CG remercie la Commission des femmes pour son énorme engagement pour la grève des femmes de l'an dernier et salue les jeunes du SEV, motivés et engagés. «Le recrutement et l'encadrement des nouveaux membres figure en premier lieu dans l'ordre du jour de la Commission. C'est vraiment plaisant et rafraîchissant de voir comment les membres de la commission de jeunesse s'engagent», relève la CG.

Un Congrès d'un jour en 2021

Pour faire face aux incertitudes financières liées à la crise sanitaire, mais aussi à la diminution des cotisations des membres, le comité a décidé de réduire à un seul jour le Congrès SEV de 2021. Par ailleurs, le rythme des séances du comité sera de huit séances en général par année dès 2021.

Le comité a en effet constaté ces dernières années qu'avec huit séances, il parvient à traiter de manière optimale les affaires.

CFF IMMOBILIER

«Silhouette» a un sérieux problème d'image

SEV La réorganisation «Silhouette» de CFF Immobilier était pourtant bien partie mais dans le secteur de Facility Management, elle menace de dérailler. Pour le SEV il est bien clair, au vu des réclamations reçues par les membres, que les choses ne fonctionnent pas correctement dans diverses régions. «Nous recevons actuellement presque tous les jours des feedbacks négatifs de la part de collaboratrices et collaborateurs qui se sentent mal informés et ignorés. Ils nous rapportent des comportements condescendants et des interventions blessantes de la part des supérieurs, des rétrogradations et de la pression exercée pour les faire accepter, et des tendances au népotisme dans la réoccupation de certains postes», dénonce Patrick Kummer, le secrétaire syndical SEV en charge du dossier. Il serait même arrivé que des membres de la même famille se retrouvent à travailler ensemble dans une fonction dirigeante et en tant que membre du même team. Cette situation est difficilement supportable pour les collègues.

Le personnel de Facility Management a été informé début juin par courrier des futurs postes proposés et était invité à apposer sa signature d'ici la fin du mois pour en confirmer l'acceptation. Aucune description du poste n'était jointe à ces lettres. Beaucoup de personnes touchées ne savent pas ce que contient exactement la description de poste qu'elles doivent accepter par leur signature. Certaines se trouvent confrontées à une rétrogradation et doivent désormais assurer des tâches pour

lesquelles elles n'ont pas été formées.

Pour le SEV de tels procédés sont absolument inacceptables pour ce personnel qui s'engage chaque jour pleinement. Le nettoyage a dû être intensifié à cause du coronavirus, ce qui a représenté et représente encore un défi, surtout pour le personnel. Le poids de la crise sanitaire doublé de celui de la réorganisation «Silhouette» pèse déjà très lourd. Mais cette mauvaise ambiance est la cerise sur le gâteau. Hélas, les discussions entre le SEV et CFF Immobilier n'ont pour l'instant pas porté leurs fruits. Patrick Kummer est clair: «Nous exigeons de CFF Immobilier que les situations individuelles difficiles soient résolues pour les collaboratrices et collaborateurs concernés et que des mesures soient prises pour faire immédiatement cesser le comportement inacceptable de certains supérieurs hiérarchiques. Nous allons confronter la direction aux reproches qui nous ont été transmis.»

Le SEV avait déjà demandé à CFF Immobilier de prendre en compte les intérêts, les valeurs et les besoins individuels du personnel. La protection de la santé psychique et physique des employé-e-s doit être pleinement garantie, surtout durant une phase de réorganisation, déjà sensible.

Ecris-nous!

Es-tu concerné-e par la réorganisation «Silhouette» et confronté-e à des problèmes similaires? Ecris à patrick.kummer@sev-online.ch.

Annonce

La banque mobile, où que tu sois.

Ouvrir le compte maintenant et profiter!
Code: SEVZAK*



Zak est une appli simple et claire qui te permet de maîtriser parfaitement tes finances. Gratuitement.

En exclusivité pour toi: ouvre un compte Zak et reçois en cadeau un avoir initial de 25 CHF ainsi qu'un bon d'achat de Microspot d'une valeur de 50 CHF.

Plus d'infos sous cler.ch/zak-cooperations

Il est temps de parler d'argent.

Bank
Banque
Banca

CLER



Télécharger.

* valable jusqu'au 20.7.2020



CCT SWISSPORT GATA : présence renforcée

Yves Sancey
yves.sancey@sev-online.ch

Chômage partiel, négociation des CCT et plan social, SEV-GATA est bien occupé à l'Aéroport de Genève. Les permanences permettent de renforcer la présence syndicale.

Depuis mars, suite au coronavirus et l'effondrement du trafic aérien, 80% du personnel de Swissport, le principal prestataire de services au sol à l'Aéroport international de Genève (AIG) propriété de l'endetté chinois HNA, est au chômage technique. Cela se traduit par une perte de salaire de 20% très importante pour des salaires déjà peu élevés. Les inquiétudes demeurent pour le personnel qui travaille en

contact avec les voyageurs quant aux mesures de protection sanitaire.

La négociation du renouvellement des CCT du personnel mensuel et auxiliaire est au centre de l'attention. Elles arrivent à échéance fin septembre. « La direction veut davantage précariser les emplois », dénonce Pablo Guarino, secrétaire syndical en charge du dossier au SEV. « Nous aspirons au contraire à les revaloriser tous et non pas en déshabillant les uns pour rhabiller les autres avec une politique de coût équivalent. Cela annule toute possibilité d'améliorer les choses. » Swissport ne veut pas prolonger la CCT mais en signer une nouvelle qui tend à favoriser le travail à l'heure, avec la menace de passer à des contrats individuels en cas de refus de signer.



Photo Yves Sancey

Par ailleurs, la direction de Swissport à Genève a approché les syndicats en leur disant qu'elle voulait discuter et renégocier à la baisse le plan social facultatif de 2004, tout en précisant qu'elle ne prévoyait pas de licenciements. « La direction n'est pas transparente et on a un peu de la peine à la croire sur parole sur ses bonnes intentions », indique Pablo Guarino pour qui les licenciements paraissent inévitables avec des vols qui peinent à repartir et des RHT qui ne seront sans doute pas prolongées indéfiniment.

Plusieurs entreprises de la branche de l'aviation civile prévoient des licenciements. La question d'un plan social est à l'ordre du jour de Gategroup et SR Technics prévoit, à moyen terme, une réduction de jusqu'à un tiers des quelque 1300 emplois qui subsistent à Zurich. Swissport, qui emploie environ 5000 salariés en Suisse, discute depuis deux semaines d'un plan social à l'aéroport de Zurich. En Belgique, Swissport va licencier près de 1500 personnes et avait annoncé fin avril la suppression de 10 000 postes au niveau mondial, mais pas en Suisse.

Pablo Guarino craint que la direction de Swissport ne veuille que d'un plan social minimum en laissant entendre qu'elle n'a plus d'argent. Les syndicats exigent une transparence sur les chiffres avant toute négociation. La direction a dit comprendre la demande. Le manque de transparence a joué un mauvais tour à Swissport qui n'a pas pu obtenir les aides de la Confédération comme Swiss, car le montage financier du groupe a trop de perméabilité, les activités en Suisse n'étant pas juridiquement séparées des activités à l'étranger.

Au-delà des effets de la pandémie, la politique de ré-attribution des contrats à échéance régulière met les entreprises en compétition, certaines sans CCT, en les poussant à baisser les coûts pour gagner le contrat. On assiste bien à une précarisation organisée des salarié-e-s, en-

couragée par les pouvoirs publics, car, dans ce système de sous-enchère, aucune avancée sociale n'est possible sans péjorer l'entreprise qui y consent. Dans ce contexte de menace sur l'emploi et de précarisation organisée, la mobilisation du personnel soumis à des statuts différents et vivant de part et d'autre de la frontière n'est pas évidente, mais plus nécessaire que jamais. A ce propos, l'élection lors d'une assemblée il y a une année de deux délégués, Cristina Arias et Sébastien Millioud, pour représenter le personnel aux négociations des CCT est une très bonne nouvelle. Ils connaissent la réalité du terrain et font l'interface avec les collègues. Cristina et Sébastien se complètent bien (voir ci-des-

► Permanences : SEV-GATA, de 14h à 16h, tous les mardis, Rue Terreaux-du-Temple 6, Genève. Près de la gare.

Des délégué-e-s engagé-e-s

Cristina et Sébastien ont été élus délégués en assemblée il y a un an pour représenter leurs collègues de SEV-GATA aux négociations sur les deux CCT Swissport à Genève.

Cristina Arias travaille comme fixe (salaire mensuel). Elle est agente d'escale à 100%. Cela fait 8 ans qu'elle est chez Swissport. Elle est dédiée à Easyjet. Elle est aussi superviseuse et formatrice dans son équipe. Elle s'occupe de tout ce qui est passager, de l'enregistrement à l'embarquement en passant par le service-client. Les horaires s'étendent de 4h à minuit, mais par tranches de 8 heures. Pour elle, c'était important que quelqu'un qui travaille pour Easyjet soit présent pour les négociations.

Sébastien Millioud travaille à Swissport comme auxiliaire (salaire horaire) à l'aéroport depuis fin 2005. Du service passagers, un travail à côté des études, il est devenu depuis 4-5 ans coordinateur d'escale à 60% pour toutes les compagnies sauf Easyjet. Il supervise tous ceux qui inter-



viennent sous l'avion (carburant, repas, bagages, etc.) : « On fait la liaison entre ce personnel et la tour de contrôle et on fait un plan de chargement

équilibrant fret et passagers pour un devis de poids que nous transmettons au pilote. » Il peut commencer sa journée parfois à 5h, ou finir à 22h30, en travaillant au maximum 8-9 heures, et au minimum 3 heures. Mais, hormis une pause de 30 minutes à une heure, le travail est continu. Il n'y a pas d'horaires coupés, pour le moment. Depuis mi-mars, il est au chômage technique et donc sous le régime des RHT, payé à 80%. Il s'est intéressé au syndicat lors de la négociation de la dernière CCT pour amener le point de vue de ses collègues et prendre part aux décisions. ysa

VPT

Journées VPT annulées: «Ce n'est pas de gaieté de coeur»

Vivian Bologna La VPT avait annulé la journée de branche retraité-e-e au mois de mars en raison de la crise du coronavirus. Elle a aussi décidé d'annuler les journées VPT 2020 de cet automne. Le président central VPT Gilbert D'Alessandro explique ces choix.

Gilbert, pourquoi ne pas avoir attendu que l'été passe pour décider d'annuler ?

C'est avec un immense regret que nous avons pris la décision d'annuler les journées VPT de cette année. Mais nous voulions absolument protéger les participant-e-s. Et comme ces journées VPT sont particulièrement suivies par les collègues retraité-e-s, la crise nous a obligés de les protéger. Et dans notre sous-fédération forte de 10 000 membres, nous comptons quelque 3000 retraité-e-s. Pas question de prendre des risques sanitaires. La question financière a aussi joué un rôle, car ces journées se préparent tôt. Il s'agit de réserver des salles, les traiteurs, préparer la brochure, etc... Mais encore une fois, la raison



principale est sanitaire. C'est la meilleure décision que la VPT pouvait prendre.

Que ressens-tu d'avoir dû renoncer à ces journées, alors que 2020 rimait avec nouvelle formule ?

Cela me fait mal de devoir renoncer à ces journées car ce sont de très beaux moments de partage et de convivialité. Ce n'est donc vraiment pas de gaieté de coeur que nous l'avons prise. C'est particulièrement dur parce qu'en 2020 nous devions inaugurer la nouvelle formule qui prévoit des journées VPT tous les deux ans et plus chaque année. Mais nous serons donc encore plus heureux de pouvoir les mettre sur pied en 2021. D'un point de vue du contenu, nous nous recentrons sur des orateurs du monde syndical et des thèmes concernants pour nos membres.

BLS

Changement de cap

Chantal Fischer Le comité central VPT BLS s'est réuni le 9 juin sous la direction du secrétaire syndical SEV Michael Buletti. Etait aussi présent Christian Fankhauser, vice-président SEV et responsable des ETC. Beat Reichen, membre de la commission de prévoyance BLS, a informé de l'évolution actuelle en relation avec la baisse du taux technique et du taux de conversion à la Caisse de pensions Symova.

Modernisation de la communication et nouvel effort pour le recrutement

La communication avec les membres SEV a été remise au goût du jour. Jusqu'ici, seules quelques personnes choisies recevaient les SEV-Infos. Dès à présent, tous les membres SEV-BLS sont intégrés dans les destinataires. Les envois se feront par e-mail. Les informations revêtent une toute nouvelle apparence et devront interpeller en particulier les jeunes membres. Par contre les SEV-Infos continueront d'être envoyées pour affichage pour permettre d'informer aussi les non-membres.

Le thème du recrutement des membres a

constitué comme toujours un des points importants de la discussion. Le secrétaire syndical SEV Stefan Marti a présenté le projet de film publicitaire pour le recrutement des membres. D'ici la fin de l'été, le film présentant des déclarations de membres actuels sera prêt pour diverses utilisations: visionnement lors des séances et réunions, envois ou publications sur les réseaux sociaux. Grâce à cela le SEV doit devenir plus visible, en particulier auprès du personnel BLS et de celles et ceux qui ne sont pas encore membres du SEV.

Participe au concours !

Nos membres sont nos meilleurs recruteurs et recruteuses. Pour cette raison le SEV a lancé un concours parmi ses membres qui travaillent chez BLS. Ces derniers participent automatiquement à un tirage au sort s'ils recrutent au moins un nouveau membre jusqu'au 30 septembre 2020.

Cela vaut la peine d'y participer - il y a de super prix à gagner (Smartbox, chèques Reka)!

AVANTAGES

Qui t'offre de meilleures prestations ?

Vivian Bologna
vivian.bologna@sev-online.ch

Les actions de terrain ont repris de plus belle avec le déconfinement progressif. Voici donc quelques photos des actions menées ces dernières semaines partout en Suisse. C'est aussi le moment de se pencher sur les meilleures prestations que le SEV offre à ses membres. Même si elles sont largement connues, il n'est pas inutile de les rappeler.

Dans notre précédent journal, nous avons les témoignages de nouveaux membres qui évoquaient les principales motivations de leur adhésion. La majorité estime que le SEV lui offrira la protection nécessaire. « Ce n'est guère surprenant, souligne Giorgio Tuti, président du SEV. Nous avons plus de 70 conventions collectives de travail. Elles sont solides. Elles réglementent notamment, les horaires de travail, les vacances, les salaires mais aussi les procédures en cas de problème disciplinaires. Ce sont les thèmes qui sont les plus importants pour nos membres... »

Le taux de syndicalisation, la force du SEV

Si les CCT négociées par le SEV sont de très bonne qualité, ce n'est

pas un hasard. Giorgio Tuti rappelle volontiers que cela ne tombe pas du ciel. « Nous avons près de 40 000 membres. Ce chiffre à lui tout seul ne signifie rien. Le taux de syndicalisation moyen est bien plus significatif. Dans le monde des transports, près d'un travailleur sur deux est membre du SEV. Dans certaines entreprises, on frôle même le 100%. C'est une évidence, plus le taux de syndicalisation est élevé dans une entreprise, plus nous sommes forts dans les négociations. »

L'assistante judiciaire professionnelle

Les prestations collectives font partie de l'ADN des syndicats en opposition revendiquée face à l'individualisme rampant. Il n'empêche que chaque individu pense à sa propre protection, notamment si les problèmes qu'il rencontre sur la place de travail sont individuels. Les membres du SEV bénéficient de l'assistance judiciaire professionnelle. Celle-ci est de très grande qualité et ses résultats le prouvent, comme le relève la vice-présidente du SEV Barbara Spalinger, à la tête du service juridique. « Les membres nous contactent lorsqu'ils ont un problème sur la place de travail: cela peut être avec le supérieur hiérarchique, avec des collègues d'équipe, en cas de problèmes de santé, si des mesures sont prises en



Carmelo Scuderi, président de la section VPT-TL était dès 5h30 au dépôt de Perrelet des TL à Lausanne.



Un mécanicien de loc et un ouvrier à Infra des TMR (Transports de Martigny et Régions) à Vernayaz (VS) partagent volontiers les croissants offerts par la présidente de la section VPT-TMR, Béatrice Rieder.



Pablo Guarino, secrétaire syndical SEV en charge du dossier TL en discussion avec un chauffeur à Lausanne.



Les secrétaires syndicaux/ales de Zurich.



Claire Kirchhofer travaille aux TMR à la gare de Zurich.

rapport avec tes relations de travail, ou si une menace de licenciement est prononcée, si l'assurance invalidité, la Suva, les prestations complémentaires ou la caisse maladie sont concernées, en cas d'accident sur la place de travail ou le chemin du travail. Ce point est très important, notamment pour le personnel roulant. Si, suite à un accident professionnel, un membre court le risque d'être poursuivi pénalement, un «avocat de la première heure» peut être appelé. Cette disposition s'applique également aux accidents sur le chemin du travail avec des dommages corporels ou matériels importants.»

En complément, la protection juridique privée SEV-Multi est à peine à 78 fr./année (voir ci-contre).

La formation, prestation fondamentale

Celui qui néglige la formation a moins de chances sur le marché du travail. Le SEV l'a bien compris, c'est pourquoi il encourage la formation continue de ses membres tant au plan professionnel que syndical.

Ainsi, les cours proposés par «Movendo», l'institut de formation des syndicats, sont ouverts aux membres du SEV. L'offre de formation continue de «Movendo» est vaste, puisqu'elle couvre les aspects de la politique, du travail, de l'éco-

Les principales prestations individuelles en un coup d'oeil

Assistance judiciaire professionnelle : En étant membre du SEV, tu as droit à l'assistance judiciaire professionnelle et à des conseils juridiques, conformément au Règlement concernant l'assistance judiciaire professionnelle du SEV. Elle est donc comprise dans ta cotisation.

En complément, tu peux contracter la **SEV-Multi pour 78 fr./an**, une excellente protection juridique privée auprès de la Coop Protection juridique. Elle couvre non seulement le membre SEV, mais aussi son conjoint ou partenaire vivant en ménage commun avec lui/elle, ainsi que ses enfants célibataires sans activité lucrative vivant sous le même toit. Plus de 75% des membres l'ont contractée.

Le SEV a aussi d'autres partenaires, dont **la Banque Cler**. En tant que membre SEV, tu bénéficies de conditions préférentielles sur une sélection de produits et prestations: tu as droit à un rabais sur les hypothèques pouvant aller jusqu'à 0,3%, à la tenue gratuite de ton compte privé, à un rabais de 50% sur les cartes de crédits et à un rabais de 25% sur ta planification financière.

L'Helvetia Assurances est une assurance toutes branches qui possède

une expérience de plus de 150 ans. Elle figure parmi les compagnies d'assurance leaders en Suisse. L'Helvetia propose des assurances pour ta voiture, pour ta maison ainsi que des planifications de prévoyance.

Du côté des **assurances maladie**, le SEV a des partenariats avec la CPT pour des assurances maladie collectives (admission jusqu'à l'âge de 70 ans) et ÖKK. Ces contrats collectifs concernent néanmoins seulement certaines assurances complémentaires.

Vacances et Reka:

Au SEV, tu peux acheter des chèques Reka pour une valeur de 600 fr. par année sur lesquels tu bénéficies d'un rabais de 10%. En outre, le SEV offre à ses membres des vacances et des possibilités de détente peu onéreuses en Suisse et à l'étranger, que ce soit dans ses propres logements ou dans d'autres établissements de vacances.

Formation: Les membres du SEV bénéficient d'une large palette de cours de formation et de perfectionnement.



Tous tes avantages sur sev-online.ch/avantages

nomie, de la société, de la communication et de la conduite des individus. Chaque membre a droit à un cours par année.

Le SEV propose en complément un programme de formation spécifique. Chaque membre a droit à plusieurs cours du SEV par année. « A titre d'exemple, nous avons accueilli début juin au secrétariat central des militant-e-s SEV. Ils ont suivi un module de découverte du fonctionnement de notre syndicat. Si l'on veut des militant-e-s engagé-e-s il est fondamental de leur faire connaître nos structures. Et pour nous, ce sont des rencontres très intéressantes car nous voyons alors des membres que l'on ne croise pas tous les jours. Cette proximité est aussi la marque de fabrique du SEV. Elle permet à chacun de se sentir membre de la grande famille du SEV », remarque Giorgio Tuti.

Le temps de travail, souci majeur

Dans l'offre de formation, le SEV propose notamment des modules portant sur le temps de travail. « Nos membres sont soumis pour la grande majorité à la Loi sur la durée du travail et son ordonnance, rappelle Christian Fankhauser, vice-président du SEV. C'est l'un des sujets principaux lorsque nous allons à la rencontre des membres sur le terrain. Ils nous demandent si leurs

tours de services respectent les dispositions légales, s'ils et elles bénéficient des temps de repos et des congés auxquels ils et elles ont droit. Le SEV possède une grande expertise dans ce domaine, mais il offre aussi des cours à ses membres afin qu'ils puissent faire valoir leurs droits sur les questions de temps de travail. »

Les FVP, lutte plus qu'actuelle

2020 rime aussi avec défense des FVP. En début d'année, le SEV a lancé une pétition pour que l'UTP et l'OFT ne touchent pas aux FVP qui sont si chères aux employé-e-s des transports publics et aux retraité-e-s. « A l'heure actuelle, nous avons récolté plus de 26 000 signatures, précise Christian Fankhauser. Le dossier a pris du retard en raison de la crise sanitaire, mais ces prochains mois nous irons négocier, forts du soutien de nos membres. »

L'engagement du SEV est donc multifacettes et il est aussi politique. « Nous nous battons en ce moment pour que les entreprises de transports puissent obtenir un soutien financier pour les pertes de recettes liées à la crise sanitaire. Les emplois et les conditions d'engagement sont au centre de nos inquiétudes », poursuit Giorgio Tuti.

Pour toutes ces raisons, rejoins le SEV.



es Marécottes (VS) sur la ligne du Mont-Blanc Express.



Distribution de tracts aux chauffeurs de bus TL au dépôt de Perrelet à Lausanne en vue de la permanence du 29 juin à la Maison du Peuple.



Roland Carrel (TransN) discute temps de travail avec Jean-Pierre Etique, spécialiste LDT.



Au Centre de Gestion du Trafic TMR de Vernayaz (VS).

ANGLE DROIT

Télétravail ou au bureau?

§ Assistance judiciaire SEV

A la base, le télétravail est une bonne chose. Pas de code vestimentaire, pas de déplacement, frigo et machine à café à disposition. Mais à la maison justement il n'y a pas de limite claire entre le professionnel et le privé et il est parfois difficile de savoir quand exactement la journée de travail se termine. Et voilà que la presse évoque le thème de l'employeur qui doit prendre en charge une partie du loyer du logement privé. Super! Mais est-ce bien réaliste?

Par télétravail, on comprend le travail effectué complètement ou partiellement, régulièrement ou irrégulièrement depuis la maison. Norma-

lement, la liaison entre la place de travail dans l'entreprise et celle de la maison se fait par voie électronique. Il n'existe aucun droit légal au télétravail. En principe, la prestation de travail doit être effectuée par l'employé-e en personne et sur place.

Aujourd'hui, beaucoup d'employeurs reconnaissent les avantages du télétravail pour faciliter la conciliation entre famille et profession ou pour d'autres raisons liées à l'exploitation, et trouvent sensé de le permettre à leur personnel. Ceci nécessite en tous les cas une convention entre l'employeur et l'employé-e au sujet du télétravail. Si possible, cette convention devra régler le volume de télétravail. Soit combien d'heures sont à effectuer dans quelles plages de temps, et de quelle manière le temps de tra-

vail doit être enregistré. De plus, le matériel nécessaire pour effectuer le travail doit être mis à disposition ou remboursé par l'employeur.

Compensation financière

Lorsque c'est le souhait de l'employé-e de faire du télétravail, il n'y a pas d'obligation de verser un dédommagement pour le loyer privé ou celui du bureau. Mais si le télétravail est imposé par l'employeur, ce dernier se doit de verser un dédommagement adéquat pour les locaux. Par contre, dans tous les cas, le matériel et les outils de travail doivent être fournis par l'employeur, resp. payés, de même que tous les frais découlant du travail. Cependant le Code des obligations permet l'existence d'autres réglementations.

Même si le télétravail se déroule généralement à domicile, il s'agit quand même de travail et donc toutes les obligations professionnelles restent applicables. Pendant toute la durée convenue, l'employé-e est ainsi tenu-e d'accomplir ses tâches et d'être accessible. Les tâches convenues doivent être effectuées selon les directives. Les responsabilités habituelles incombant à l'employé-e en cas de dommages intentionnels ou par négligence subsistent. Il en va de même pour les prescriptions en matière de traitement des données sensibles.

Devoirs de l'employeur

L'employeur doit lui-aussi assumer les mêmes devoirs, que le travail soit effectué à la maison ou dans l'entreprise. C'est au niveau de la protection de la santé que des problèmes particuliers peuvent surgir en situation de télétravail. En effet l'employeur ne peut pas venir vérifier à la maison la manière dont la place de travail est aménagée. Il est donc recommandé de mentionner les points concernant l'aménagement et la structure de la place de travail lors de la discussion au sujet de la convention. Toutefois il en va ici aussi de la propre responsabilité de l'employé-e.

Qu'en est-il de ce jugement ?

Le jugement qui a fait l'objet de nombreux articles dans la presse concerne une situation professionnelle spéciale et a été prononcé en avril 2019 déjà (Arrêt du Tribunal fédéral A4_533/2018 du 23 avril 2019). Il n'a donc aucun lien avec la situation de crise du coronavirus et l'indemnisation qui a été alors décidée ne peut en

aucun cas être prise en compte dans la situation actuelle. Le plaignant disposait d'un contrat de travail qui ne prévoyait pas de bureau propre dans l'entreprise incriminée. Le litige portait sur la nécessité de verser un dédommagement pour les locaux, ce qui n'était pas stipulé explicitement dans une convention ni le contrat de travail. Le versement du dédommagement s'est basé sur le principe que tous les frais découlant du travail doivent être payés.

Le télétravail durant la crise sanitaire découle quant à lui d'une directive de l'employeur basée elle-même sur les recommandations du Conseil fédéral et la Loi sur les épidémies. Il n'a dès lors aucun rapport avec l'objet du jugement précité.

Le coronavirus est à l'origine d'une situation qui dépasse tout ce que connaît le monde professionnel (sauf peut-être à l'époque de la grippe espagnole), c'est pourquoi il est recommandé d'examiner pour chaque cas de télétravail ce qu'il convient de décider.

Complément d'information:

- Brochure «Travailler chez soi / Homeoffice» sur le site du Seco (bit.ly/3g1gxzl)
- Lien sur la durée du travail et du repos (site du seco): bit.ly/3es9gbg
- Lien sur l'enregistrement de la durée du travail seco.admin.ch/arbeitszeiterfassung ou bit.ly/3fPR9fM
- Lien sur la surveillance technique non autorisée seco.admin.ch/unzulaessige-technische-ueberwachung ou bit.ly/314t6Wd
- Connaissances de base en matière de sécurité au travail: www.ekas-lernmodule.ch/fr



Journée de la migration 2020
« Formes de travail numérique, intégration/égalité des chances »

Save the date: vendredi 16 octobre 2020

Hotel Olten,
Bahnhofstrasse 5, Zentrum im Winkel, Olten

Qui peut participer ?

- Tous les migrants et migrantes intéressés (aussi les non-membres SEV)
- Tous les membres SEV intéressés

Note d'ores et déjà ce rendez-vous. De plus amples informations suivront.

Nous espérons que l'événement aura lieu comme prévu.

Commission de migration SEV:
 SEV Secrétariat central, Steinerstrasse 35, 3000 Berne 6
migration@sev-online.ch



CCT CFF/CFF CARGO

La signature des premières CCT CFF et CFF Cargo c'était il y a 20 ans



Le 27 juin 2000, à Berne: c'est avec fierté que l'ancien président du SEV Ernst Leuenberger et le CEO des CFF à l'époque Benedikt Weibel paraphent les premières CCT CFF et CFF Cargo 2001-2003. La délégation de négociation du SEV était alors dirigée par l'actuel président du SEV, Giorgio Tuti.

CHEMINOT RETRAITÉ FACE AU COVID-19

Jacques Zulauff, rescapé du coronavirus

Alberto Cherubini
journal@sev-online.ch

Ancien porte-parole des CFF et ancien secrétaire de la section des retraités SEV de Fribourg, Jacques Zulauff, 71 ans, a été infecté par le coronavirus. Il vient de regagner son domicile de Payerne après 3 mois d'hospitalisation dont 16 jours dans le coma artificiel. Témoignage

Le dimanche 22 mars Jacques Zulauff fait un malaise à son domicile. Le lendemain matin son épouse le conduit à l'hôpital de Payerne. Il a les symptômes du coronavirus. Trois tests consécutifs s'avèrent négatifs. C'est finalement au sixième jour de son hospitalisation que le quatrième test s'est révélé positif. On transfère Jacques du service de médecine à celui des soins intensifs. Coma artificiel.

Les premières lignes du journal de bord tenu par le service des soins intensifs décrivent le suivi médical apporté à Jacques Zulauff. « Vous êtes relié à une machine par un tube placé dans votre bouche pour pouvoir respirer. Vous recevez aussi des médicaments en continu par la veine afin de vous faire dormir. Vous avez fait beaucoup de fièvre, jusqu'à 40 degrés. Nous vous massons régulièrement pour vous éviter des rougeurs. Même si vous n'êtes pas conscient, nous discutons avec vous pour vous expliquer nos gestes. Votre famille vous a écrit et vos petits-enfants vous ont fait des dessins que nous avons affichés dans votre chambre. Ce n'est pas facile pour votre famille de ne pas pouvoir venir vous voir à cause de ce virus, mais nous faisons tout pour les tenir au courant de la situation. Continuez à vous battre ! »

Des infirmières engagées

Jusqu'au jour de son malaise, l'ancien porte-parole des CFF menait une vie associative et sportive plutôt intense. Père de quatre enfants et grand-père de deux petits-enfants, il a subi il y a une quinzaine d'années un triple pontage coronarien. Il faisait partie des personnes à risques. Jacques Zulauff ne sait pas comment il l'a attrapé ce Covid-19. Plongé dans un coma artificiel, il s'est battu contre un virus pour lequel il n'existe pas de vaccin et qui a déjà terrassé des centaines de milliers d'êtres humains. Au fil des pages du journal de bord, on admire le travail et l'humanité des infirmières de l'hôpital de Payerne. Une infirmière a écrit le 31 mars : « Je vous parle régulièrement pour vous expliquer votre environnement. J'essaie de vous rassurer. J'ai posé le



Un Jacques Zulauff heureux. Il revient de loin après 3 mois d'hospitalisation. Le travail des infirmières pour le sauver a été admirable.

téléphone sur votre cœur pendant 5 minutes... cela a fait du bien à votre fille. Vous avez reçu des photos et un poème que je vous ai lu à haute voix (moment très émouvant pour moi) ! Il faut vous battre. Je mets en place tous les soins possibles pour que votre état s'améliore. » Quelques jours plus tard la situation ne s'améliore toujours pas : « Ce virus est encore bien présent au niveau de vos poumons, cela nécessite de vous garder toujours sous respirateur artificiel et sédatif pour vous rendre cette situation confortable au possible. Le souci qui se rajoute c'est une insuffisance rénale. La nutrition s'écoule dans l'estomac avec une sonde afin de vous apporter les calories nécessaires pour mener le combat. »

Le tournant

Ouf, le week-end de Pâques la situation s'améliore enfin. « Cela fait vraiment plaisir de constater que les efforts de tous (vous y compris !) vous apportent du bénéfice. Nous allons essayer, car cela ne se fera pas en quelques heures malheureusement, de vous réveiller en

douceur. Nous sommes très présents pour vous rassurer, vous réorienter et pour vous informer que votre fils vous appelle chaque jour. Mais cela n'empêche en rien des sensations désagréables avec les positions, les cathéters et les petites plaies dans votre bouche. On essaie de faire les soins en douceur et votre visage reste détendu, ce qui nous rassure. La dialyse est stoppée ce matin afin de voir l'autonomie de vos reins. Allez, courage, on avance... »

Cinq jours plus tard la partie n'est toujours pas gagnée, mais la sortie du coma est amorcée : « Le sevrage ventilatoire se poursuit lentement mais vous avez énormément de sécrétions et vous respirez toujours très vite. Votre tension fait des siennes, elle monte, elle monte, du coup je ne peux pas arrêter complètement votre sédation. » Une semaine passe et l'état de santé de Jacques Zulauff s'améliore cette fois-ci de manière sensible : « La journée a été fructueuse. Vous bougez de mieux en mieux. Je vous ai lu les lettres de votre famille, ça vous a fait vraiment plaisir. J'ai l'impression

que vous vous battez. Vous êtes très courageux ! Vous avez aussi regardé une vidéo de vos petits-enfants. On tient le bon bout ! ».

« Ce n'était pas mon heure »

Le 7 mai, après 44 jours de séparation, Jacques Zulauff peut enfin revoir son épouse. Sur le journal de bord, une photo prise par l'infirmière de service montre le couple enfin réuni. Heureux. Une semaine plus tard notre patient quittera les soins intensifs pour retourner au service de médecine. Le 20 mai, après avoir séjourné 58 jours à l'hôpital de Payerne, Jacques Zulauff est transféré à l'hôpital d'Estavayer-le-Lac (une entité appartenant comme l'hôpital de Payerne à l'Hôpital intercantonal de la Broye). A Estavayer Jacques Zulauff a effectué 4 semaines de rééducation avant de pouvoir regagner son foyer familial. Au total il a été hospitalisé près de 3 mois ! « Un médecin m'a dit « Monsieur Zulauff, vous auriez très bien pu vous en aller ». Ça fait quand même drôle de s'entendre dire ça. Faut croire que ce n'était pas mon heure. »

Maladie COVID-19, symptômes et traitement

Selon l'OFPS; les symptômes suivants sont fréquents (par ordre alphabétique): douleurs musculaires, fièvre, sensation de fièvre, insuffisance respiratoire, maux de gorge, perte soudaine de l'odorat et/ou du goût, toux (toux sèche irritante). Plus rarement : conjonctivite, maux de tête, rhume, symptômes gastro-intestinaux. L'OMS ajoute encore à ces symptômes une éruption cutanée ou une décoloration des doigts de la main ou du pied. Les symptômes peuvent être de gravité variable ; ils peuvent aussi être faibles. Des complications de type pneumonie sont également possibles.

Si vous présentez un ou plusieurs des symptômes fréquents énumérés ci-dessus, vous avez peut-être contracté le virus. Dans ce cas : Restez à la maison. Faites l'auto-évaluation coronavirus (sur check.ofsp-coronavirus.ch) ou téléphonez à votre médecin. Répondez du mieux possible aux questions de l'évaluation en ligne ou de votre médecin. Vous recevrez une recommandation d'action.

En règle générale, la maladie dure entre une et quatre semaines. Dans la grande majorité des cas, les personnes bénéficiant d'un bon traitement recouvrent leur santé. Grâce à une intervention médicale réalisée à temps, plus de la moitié des personnes présentant une évolution critique survivent. Elles recouvrent leur santé après quelques semaines.



PRÉFÈRES-TU LIRE LE JOURNAL EN LIGNE ?

Le nouveau journal du SEV est aussi disponible en format PDF sur notre site internet sev-online.ch.

Si pour des raisons pratiques ou écologiques tu ne souhaites plus le recevoir dans ta boîte aux lettres, alors envoie un mail à mutation@sev-online.ch et abonne-toi à notre newsletter en scannant ce code QR, ou bien sur sev-online.ch/fr/newsletter.

Bonne lecture !



SOUS-FÉDÉRATION TS

« Retrouver confiance dans les transports publics ! »

TS Le 5 juin 2020, le comité central (CC) s'est réuni à Aarburg pour une séance, au lieu de l'assemblée des délégué-e-s, repoussée à cause de la crise du coronavirus. Pour parler de l'actualité au SEV, nous avons eu le plaisir d'accueillir le président du SEV, Giorgio Tuti.

Dans les régions

En raison de la crise du coronavirus, les assemblées des membres n'ont malheureusement pas pu avoir lieu dans les sections pendant cette période et ont été repoussées à la fin de l'été. Les comités de section doivent être élus ou confirmés en cette année électorale 2020.

Dans toutes les sections, les collègues se retrouvent avec des heures en négatif, accumulées pendant le chômage partiel ou parce qu'ils font partie d'un groupe à risque. Cependant, il n'est pas encore clair pour leurs supérieurs comment ces heures en négatif (retard dans la prise des heures) devront être compensées ou prises en compte. Les partenaires sociaux et la direction CFF vont mener des négociations au mois de juin afin de trouver une solution homogène pour équilibrer les soldes de temps.

Il ressort des évaluations du personnel 2019 que la tendance de ces dernières années perdure. Moins de C ont été attribués, donc davantage de B. Les données de 2019 confirment également que ceux qui sont mieux rémunérés ont

les meilleures notes.

Section rail – groupe consultatif personnel de la maintenance

Werner Schwarzer, représentant du groupe consultatif à l'ETF, a présenté un rapport sur l'organisation et les thèmes traités actuellement. Le groupe consultatif a fait une « proposition pour un niveau de qualification minimum uniforme sur le plan européen pour l'entretien du matériel roulant ». Il s'agit maintenant de la présenter devant les commissions. Lors de la séance annuelle du groupe consultatif du 10 février 2021, qui aura lieu à Bruxelles, Werner Schwarzer remettra son mandat pour raison d'âge. C'est pourquoi une proposition a été faite à la séance CC d'aujourd'hui par rapport à son successeur. La proposition de Werner Schwarzer a été acceptée à l'unanimité par le CC. Heureusement, quelqu'un a été trouvé en la personne de Roger Derungs pour reprendre ce mandat. La proposition et la candidature de Roger Derungs seront soumises à l'AD.

L'assemblée des délégués TS aura lieu le 11 septembre 2020 à Aarburg. Les propositions pour cette AD sont à adresser par écrit au président central jusqu'au 14 août 2020.

Actualité au SEV

Lors de son exposé, Giorgio

Tuti a parlé de la crise du coronavirus. Il a évoqué l'effondrement de l'économie pendant cette crise. Environ 38 pour-cent des travailleurs en Suisse font du chômage partiel et perçoivent momentanément 80 pour-cent de leur salaire. Les pertes fiscales seront énormes. Cette situation aura également des répercussions conséquentes sur les assurances sociales qui doivent absolument être renforcées. Selon Giorgio, pendant la crise du Covid, les transports publics ont joué un rôle important. Or, diverses communications et l'accent mis sur le respect des distances ont fait que les transports publics tels que le train, le bus ou le tram, ont été considérés comme zones potentielles de contamination. Certains usagers ont perdu confiance dans les transports publics et de grosses pertes financières ont été enregistrées. Mais il est absolument indispensable que les voyageurs utilisent à nouveau les TP. Et il faut pour cela, dans un avenir proche, une bonne campagne d'information des entreprises, de la branche et de la Confédération pour rétablir la confiance dans les transports publics. Un autre thème évoqué par Giorgio a été la récolte de signatures pour une « 13ème rente AVS ». Des remerciements à Giorgio Tuti pour son exposé et les discussions passionnantes qui ont suivi.

déchets ailleurs que chez eux, en achetant des permis de polluer et pour s'acheter une bonne conscience, financent des programmes de compensation dans les pays pauvres, avec le produit de nos taxes. Cette nouvelle forme du colonialisme occidental est très lucrative pour celles et ceux qui ont les capacités d'investir dans les nouvelles technologies, considérées « propres » par ceux-là mêmes qui le disent.

Cela dit, pour faire accepter au corps électoral helvétique ses nouvelles règles impériales, on nous promet qu'une partie de la redistribution du produit de la nouvelle loi sur le CO2 sera rétrocédée à la population. Pour ce faire il faudra définir, dans les moindres détails, les modalités administratives de ces mécanismes de redistribution. C'est un miroir aux alouettes! Ces dispositions sont inégalitaires par le fait que ces nouvelles taxes contribueront au renchérissement des prix de la consommation courante, des loyers et des charges assumées par les petits propriétaires de leur logement, celles et ceux qui sont à la retraite en particulier. Beaucoup de personnes, ne perçoivent aucunes aides compensatoires de l'Etat, parce qu'elles sont dans des situations particulières. La crise sanitaire actuelle nous le démontre d'une façon cruelle, dans des pays qualifiés comme « riches », tel que la Suisse ou les USA par les agences de notation, alors que des gens ont faim et viennent grossir les files d'attente pour obtenir un sac de nourriture! La gauche institutionnelle et les directions syndicales, qui lui sont inféodées, soutiennent l'introduction de cette forme de fiscalité verte, particulièrement lourde pour la plus

grande partie d'entre nous. Si le billet d'avion est moins cher que le train, c'est parce que les compagnies aériennes ont été favorisées dans leur développement, par un système économique qui est particulièrement défavorable aux chemins de fer. Cela s'appelle de la concurrence déloyale, introduite par les adeptes de « l'Ecole de Chicago » (antagonisme entre services publics et initiatives privées). D'abord expérimenté dans les pays du tiers-monde, avant d'être introduit en Europe à l'époque de la fin de l'URSS et la réunification allemande. Prétendre que ces nouvelles taxes vont redonner vie aux trains de nuit et au retour du fret ferroviaire, avec les mécanismes de l'économie de marché capitaliste, est une pure illusion pour ne pas dire de la manipulation. Pour l'acheminement de nos biens de consommation dans toute l'Europe et en Amérique du Nord, le camion est roi parce que les gares de marchandises urbaines ont toutes été détruites pour faire place à la spéculation immobilière.

Les Verts et les « Socialistes » veulent faire croire qu'avec un coup de baguette magique ont va produire et consommer des biens plus écologiques qu'aujourd'hui. C'est un leurre qui cache l'impossibilité de la classe politique à résoudre, équitablement, la problématique de l'urgence climatique. Pour ce faire il est impératif d'introduire une vraie justice fiscale qui s'attaque aux privilégiés des riches. L'imposition réelle des grandes fortunes, l'imposition des transactions financières et l'abolition des paradis fiscaux, sont des préalables incontournables pour construire un monde plus durable et socialement acceptable.

Sections

25.6 ANNULATION
PV Valais

Chères et chers collègues, c'est à contrecœur que nous sommes dans l'obligation d'annuler notre sortie de section prévue le 25 juin 2020 dans le Bas Valais à cause de la crise du Corona. La « journée de rencontre » prévue dans le Valais central le 22 septembre reste en suspens. Le comité va vous informer vers la fin juin si cet événement pourra avoir lieu ou pas et s'il devra malheureusement être annulé de manière définitive. Cela dépendra des mesures décidées par le Conseil fédéral et les cantons. Des informations y relatives paraîtront dans notre journal syndical, édition no 11 du 27.8.2020. Nous vous informons également que l'assemblée générale prévue le 12 mars de cette

année à Martigny ne sera pas remplacé. Toutes les affaires statutaires et courantes seront traitées lors de l'assemblée générale en 2021. Il est clair pour nous que la santé de nos membres est une priorité absolue et qu'aucun risque ne doit être pris. C'est dans ce sens que tout le comité vous souhaite une bonne santé et espère vous revoir bientôt.

Votre président Patrick Rouvinez.

Sous-fédérations

20.10
Ass. délégué-e-s VPT

Pour plus de sécurité, la VPT a reporté son assemblée des délégué-e-s du 10 septembre au 20 octobre. Le comité central a lieu le 10 septembre.

Agenda 9/20

DÉCÈS

Montavon Joseph; 1933; cond. tracteur s/rail, Glovelier, PV Jura.

Page Bernard; 1946; maître artisan, Yverdon-les-Bains, PV Vaud.

Putallaz Pierre; 1946; spécialiste, Chamossion, PV Valais.

Quirici Renaldo; 1943; mécanicien de manoeuvre, Chavannes-près-Renens, PV Vaud.

Rivollat Christian; 1963; Chens-sur-Léman, VPT Lac Léman.

Rohrbach Erwin; 1938; ouvrier spécialisé, Dotzigen, PV Biel-Bienne.

Rojas René; 1947; ouvrier, Lausanne, VPT TL.

Sautaux Jeanne; 1930; veuve de Georges, Neuchâtel, PV Neuchâtel.

Zurkinden Georges; 1926; mécanicien pensionné, Lausanne, PV Vaud.

IMPRESSUM

SEV – le journal du Syndicat du personnel des transports paraît toutes les deux semaines.

ISSN 2624-7828

Tirage: 9760 ex. (total 37 927 ex.), certifié REMP au 9. décembre 2019

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Vivian Bologna (rédacteur en chef), Chantal Fischer, Markus Fischer, Françoise Gehring, Elisa Lanthaler, Anita Merz, Patrizia Pellandini Minotti, Yves Sancey, Tiemo Wylder

Adresse de la rédaction: Journal SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; journal@sev-online.ch; 031 357 57 57

Abonnements et changements d'adresse:

info@sev-online.ch, 031 357 57 57.

Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–

Announces: Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Laubisrütli 44, 8712 Stäfa; téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00; SEVzeitung@fachmedien.ch, www.fachmedien.ch

Pré-presses: AZ Verlagsservice AG, Aarau; www.chmedia.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Neumattstrasse 1, 5001 Aarau, www.mittellandzeitungsdruck.ch

Le prochain journal paraîtra le 9 juillet, puis le 27 août.

Le délai pour les annonces est fixé au 29 juin à midi à midi, celui de l'agenda au 2 juillet à 10h.

COURRIER DES LECTEURS

Loi sur le Co2 anti-sociale



Jean-Claude Cochard, ancien président de l'USV

Les taxes dissuasives sur la consommation, qui ne tiennent pas compte de la capacité contributive des individus, sont fondamentalement anti-sociales. Pour les mêmes prestations, les riches payent proportionnellement beaucoup moins que les pauvres. Cette fiscalité dite indirecte a été mise en place dans les pays anglo-saxons par Margaret Thatcher et Ronald Reagan pour affaiblir l'Etat providence, construit au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale et financé par l'impôt progressif, par lequel les riches payèrent plus que les pauvres pour les prestations d'intérêt général.

Aujourd'hui, en Suisse, les Verts et les « Socialistes » suivent le même chemin néolibéral pour le financement de la transition écologique, alors qu'il est démontré que notre empreinte carbone est directement liée à l'importance de notre pouvoir d'achat. En d'autres termes, plus on est riche, plus on pollue. Pour cacher cette évidence, les pays riches sous-traitent leur production industrielle polluante et l'élimination des

Abonne-toi dès maintenant à la newsletter de contact.sev: sev-online.ch/fr/newsletter



LA FRANCE ET LE « MONDE D'APRÈS »

Programme commun de sortie de crise



Erwan Manac'h, avec Agathe Mercante, Chloé Dubois, Marie Toulgoat, Pauline Josse et Vanina Delma, «Politis», 28.5.2020. Extraits.

Après quelques jours de sidération au début du confinement, la société civile [française] a rapidement ressenti le besoin de reprendre la parole. Tribunes, plateformes de propositions, meetings en ligne, pétitions... Le foisonnement est particulièrement riche et une tendance de fond se confirme : tout le monde semble disposé à jouer le jeu du rassemblement. Au fil des semaines, une coalition extrêmement large d'organisations s'est constituée et – fait nouveau – se déclare désormais résolue à jouer un rôle moteur dans le débat politique. Pour l'heure, l'ovni n'a pas encore de nom. Il est tantôt désigné comme « l'appel des 18 », en référence au nombre de personnalités signataires de sa première tribune, le 27 mars, tantôt nommé « collectif plus jamais ça », du nom de ce fameux appel. Mais il a déjà réalisé plusieurs miracles.

Mardi 26 mai, vingt organisations écologiques et sociales, de la CGT à Greenpeace en passant par Oxfam, Attac et Solidaires (Sud), publiaient un programme commun de sortie de crise détaillé, chiffré et sans ambiguïté sur « la nécessité de changer de système » et la volonté de rompre avec « le capitalisme néolibéral, pro-

ductiviste et autoritaire ». Il demande des mesures d'urgence, comme la gratuité des masques et des tests, et propose une réorientation économique radicale à plus long terme (hausse des salaires, révolution fiscale, virage écologique). La mesure 32, par exemple, demande « le développement d'un service accru de lignes ferroviaires de jour et de nuit, pour les passagers et le fret, et l'amélioration ou la réouverture de lignes régionales ». Qu'on ne s'y trompe pas, affirme Aurélie Trouvé, porte-parole d'Attac, « un tel arc de forces autour d'un tel projet, c'est du jamais vu ».

Le « Plan de sortie de crise » est disponible sous : bit.ly/37liGCU

Le contexte pandémique semble avoir piqué au vif toutes les forces politiques, contribuant à ces changements d'ambiance. La coalition « plus jamais ça » a néanmoins une histoire plus ancienne que celle du coronavirus. La France est secouée depuis de longs mois par des forces qui s'enracinent, mais ne parviennent pas à s'additionner. « Le mouvement climat, le mouvement des gilets jaunes et le mouvement contre la réforme des retraites ont mis dans l'esprit de chacun, comme une évidence, le slogan « fin du mois, fin du monde, même combat » », témoigne Aurélie Trouvé.

Huit organisations se regroupent autour d'un premier texte commun publié en janvier, mais nourrissent des objectifs plus ambitieux : l'élaboration d'une plateforme commune de revendications, écolo et sociale, qui puisse être présentée dans le cadre de l'université d'été des mouvements sociaux, programmée à Nantes en août.

Le coronavirus précipite les choses et conduit le collectif, rejoint par dix autres organisations, à publier, aux premiers jours du confinement, un appel réclamant des moyens pour les hôpitaux, « Plus jamais ça, préparons le monde d'après ». C'est à l'issue de cet appel, doublé d'une pétition qui a recueilli à (fin mai) 180 000 signatures, que les partis et mouvements politiques, un par un, se sont spontanément manifestés auprès des organisations signataires. Décision est prise de les convier à une discussion collective qui semblait inimaginable il y a peu de temps.

Le 20 mai, ce sont donc 52 responsables de toutes les composantes du mouvement social et écologiste, de Philippe Martinez (CGT) à Cécile Duflot (Oxfam) en passant par Aurélie Trouvé (Attac) et Jean-François Julliard (Greenpeace) et, côté politique, Jean-Luc Mélenchon (LFI), Julien Bayou (EELV), Olivier Faure (PS), Olivier Besancenot (NPA), Claire Monod (Génération·s) et Raphaël Glucksmann (Place publique), qui ont échangé autour de stratégies d'actions communes.

Le collectif « Plus jamais ça » est loin d'être la seule tentative de rassemblement. Dans le monde syndical, la CGT fait face à un foisonnement et, comme c'est désormais une habitude, à des initiatives autonomes de sa base. Plusieurs syndicats CGT d'usines où l'emploi est menacé (Bosch, Cargill, General Electric, Michelin...) ont publié un appel commun pour demander que les régions s'opposent aux plans sociaux. Une convergence avec le collectif « Plus jamais ça » semble possible, car parmi ses 34 propositions figure l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui réalisent des bénéfices.

D'autres regroupements aux contours chaque fois différents sont apparus partout en France. La chose doit donc trouver une manière inédite de secouer le paysage politique, dans un contexte de déconfinement partiel qui rend toute mobilisation impossible. Il s'agit de faire en sorte que la greffe prenne sur le terrain. « Il faut que les comités locaux se multiplient, pour que le projet soit porté par la population et qu'une parole remonte de la base », préconise Janine Vaux, de la Convergence services publics.

Un second rendez-vous est prévu début juin entre les organisations du collectif et les partis politiques, pour discuter sur la base des propositions publiées le 26 mai. Le consensus de départ devrait être mis à rude épreuve, au regard du contenu du texte.



ÉVASIONS

Matilde Rosselli

Le confinement nous a appris beaucoup de choses. D'une part, nos vies suspendues pleines d'incertitudes, la confrontation avec un nouveau quotidien, la découverte d'autres dynamiques. D'autre part, un nouveau contact avec soi-même, une capacité à ré-

ver, à laisser libre cours à ses pensées vers des destinations réparatrices évoquant la liberté. Comme courir sur le rivage en respirant l'air de la mer. Des moments de pure évasion. Sachant très bien que ce sont les rêves qui nous emmènent toujours plus loin.

QUIZ

As-tu bien lu ton journal?

1. La votation sur l'initiative Schwarzenbach a eu lieu ?

- a. le 7 juin 1920
- b. le 7 juin 1970
- c. le 1er août 1291

2. Notre collègue Jacques Zulauff a survécu au coronavirus, mais après combien de jours dans le coma artificiel ?

- a. un jour
- b. six jours
- c. seize jours

3. Qu'est-ce qui est à nouveau possible depuis le 19 juin ?

- a. organiser une manifestation de plus de 1000 personnes
- b. vendre des billets dans les bus
- c. se rendre en Angleterre sans passer par deux semaines de quarantaine

4. Notre collègue Pascal Schneider est très engagé contre l'initiative dite de limitation. Quand est-ce qu'aura lieu la votation ?

- a. le 27 septembre
- b. le 24 décembre
- c. pas avant la fin du coronavirus

5. La protection juridique privée SEV-Multi couvre le membre SEV, mais aussi ?

- a. son patron ou sa patronne et leur conjoint-e
- b. Son hamster, son chat et sa tortue
- c. son conjoint ou partenaire vivant en ménage commun avec lui/elle, ainsi que ses enfants célibataires sans activité lucrative vivant sous le même toit

Pour participer, merci de nous envoyer vos réponses d'ici le **mercredi 1er juillet 2020** avec ton nom et ton adresse.

Par e-mail: mystere@sev-online.ch

Sur le net: www.sev-online.ch/quiz

Par carte postale: SEV, quiz, Case postale, 3000 Berne 6

Le/la gagnant-e sera désigné-e par tirage au sort parmi les bonnes réponses et remportera **des chèques REKA d'une valeur de 40 fr.**

Nous publierons le nom du/de la gagnant-e et la solution dans notre prochain numéro. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

La solution du concours N° 8 : c/b/a/d

Rudolf Woodtli, Berne, membre de la PV Bern, remporte des bons d'achat de livres d'une valeur de 40 fr.

SUR LES TRACES DE...

Pascal Schneider, monteur de voies, puis mécano

Vivian Bologna
vivian.bologna@sev-online.ch

Caissier de la LPV Genève, Pascal Schneider est un militant qui a plusieurs cordes à son arc. D'abord monteur de voies, il roule aujourd'hui sur le Léman Express. Politiquement, il s'engage contre l'initiative de limitation sur laquelle les Suisses votent le 27 septembre.

On rencontre Pascal Schneider à Genève Cornavin. L'objet de notre rencontre, c'est la votation du 17 mai - reportée au 27 septembre en raison de la crise sanitaire - sur l'initiative UDC, dite de limitation. Pascal est bien placé pour en parler, lui qui a le passeport à croix-blanche tout en vivant en France, à un quart d'heure de la frontière genevoise. Il porte un regard sévère sur cette initiative: « Limiter la circulation des personnes est une utopie avec un monde qui s'ouvre en permanence. Dire oui à ce texte serait une grosse erreur. Se barricader ne sert à rien. Nos conditions de travail se protègent par des bonnes CCT, pas en fermant les frontières. » Il parle volontiers de l'expérience genevoise, lui qui roule sur le Léman Express. Ici, les conditions de travail sont protégées: « La solution trouvée est simple puisque les mécaniciens suisses circulent sur le réseau suisse, tandis que les collègues français roulent sur le territoire

français. » Chacun restant employé des CFF ou de la SNCF.

La très bonne collaboration entre les syndicats français et suisses a permis de maintenir un front uni. « Il n'y aura pas d'appel d'offres pour ce réseau avant 2025 », rappelle-t-il. « Les syndicats français et suisses, solidaires dans ce dossier, pèsent de leur poids pour que les politiques stipulent les conditions sociales dans cet appel d'offre et ne se focalisent pas uniquement sur l'offre la moins chère », souligne la secrétaire syndicale Valérie Solano qui a mené les discussions avec les partenaires sociaux.

Il n'y a pas que dans le rail que le SEV a pu défendre le principe des salaires suisses sur sol suisse. Les conducteurs de bus de lignes transfrontalières à Genève touchent un supplément pour les kilomètres effectués en Suisse afin que leur salaire équivale au niveau des usages en vigueur dans la branche.

Première formation, monteur de voies

Mais revenons à Pascal que la vie a mené aux quatre coins de la Suisse romande: « J'ai grandi à Bienne et, à l'âge de 15 ans, je suis venu dans le canton de Vaud, à Yvonand. Je suis resté une vingtaine d'années dans le canton de Vaud. Ensuite, j'ai rejoint Genève pour travailler dans les studios d'enregistrement. Je ne suis pas musicien, mais j'aime bidouiller les sons. Ça n'a pas marché alors je suis resté dans le rail et je crois



Pascal Schneider roule sur le Léman Express. Il milite aussi contre l'initiative de limitation soumise au peuple le 27 septembre.

que je ne pourrais rien faire d'autre. Je ne voulais pas travailler dans un bureau. Ma mère m'a suggéré de travailler chez Infra. J'ai suivi la formation de monteur de voies, puis celle de mécanicien sur véhicule des travaux. C'était un travail exigeant avec plus de nuits et de week-end. » C'est un peu par hasard qu'il bifurque. « Un collègue voulait aller à une séance d'info pour devenir mécanicien chez Voyageurs et je suis allé avec lui. Moi j'ai croché, lui pas », se marre Pascal.

« Je me souviendrai toute ma vie du soutien du SEV »

Le SEV dans tout ça? C'est une longue histoire. Il y adhère en 1988, mais le lien se renforce lorsqu'il passe justement de Cargo à Voyageurs. « Il fallait le A1 d'allemand et trois mois avant la formation on m'a dit qu'il fallait l'avoir avant de se former. Mon cursus était donc retardé. J'ai senti que ma reconversion posait un problème. L'ancien président de la LPV Genève Jérôme Koelle et le vice-président LPV se sont engagés pour moi et ont démonté toutes les objections RH. En fait, ils craignaient que mon salaire ne soit trop élevé par rapport aux autres aspirants. On a pu trouver une solution. Je me souviendrai toute ma vie du soutien du SEV. Je raconte à chaque fois aux aspirants ce que le SEV a fait pour moi. Cette aide naturelle de Jérôme m'a énormément marqué. »

Caissier de la section LPV Genève

Pascal est le caissier de la section LPV Genève. Il siégeait déjà au comité comme représentant de Cargo. Il a repris la caisse plus tard, lorsque Cédric Echenard a voulu changer de fonction au comité. Les problèmes de lancement du Léman Express sont au cœur de l'actualité genevoise: « C'est grâce à nous que ça tourne », souligne Pascal. Les mécaniciens demanderont donc un geste à leurs responsables.

Pascal s'est aussi engagé pour que les horaires d'accès au parking soient élargis. « Notre solution a été testée et elle semble satisfaire tout le monde. Elle pourrait donc devenir pérenne. Auparavant, seuls ceux qui commencent avant 6h et finissent après 23h avaient accès au parking, ce qui n'était guère favorable à nos horaires décalés. Avant de faire une demande officielle par le biais de la LPV, j'ai sondé les collègues pour connaître leurs besoins. Ensuite, c'est notre président Philippe Wehrli qui est allé négocier. Avec succès. »

Avec ces deux exemples, Pascal tient à montrer que lorsqu'on s'engage, on peut obtenir des améliorations. « Si on ne lève pas le petit doigt, on est sûr de repartir les mains vides. Je suis fier de cet engagement du SEV qui concerne nos conditions de travail, mais pas seulement. En particulier, les actions contre les bus low-cost m'ont marqué. C'est ce que j'attends d'un syndicat: une implication à 360°. »

VACANCES BON MARCHÉ

Micha Dalcol



« AH JE SAVAIS QUE TU AVAIS PROMIS DES VACANCES DE RÊVE »



« PLUTÔT QUELQUES JOURS À LA MONTAGNE »



« À LA PLACE DE TES "NOUVELLES LIMITES DE VOYAGE" »